

Pour publication immédiate

Le 3 octobre 2007

Le CVHR lance ses outils multimédias pour la formation à la sécurité des jeunes conducteurs de VTT

Moncton, Nouveau-Brunswick – Le Conseil canadien des distributeurs de véhicules hors route (CVHR) et la fédération des véhicules tout terrain du Nouveau-Brunswick (NBATV) ont présenté le nouveau CD interactif et le livret d'activités Sentier Aventure destinés à être utilisés par les clubs de VTT, les forces policières, les organisations de sécurité, les écoles et le grand public comme la façon la plus novatrice et la plus efficace d'enseigner aux jeunes conducteurs de VTT les règles de la conduite sécuritaire.

« Des études démontrent qu'avec une législation appropriée incluant les limitations de taille et la supervision adulte obligatoire, il est sûr et responsable de permettre aux jeunes de conduire des VTT et des motocyclettes hors route de taille jeunesse appropriée à leur âge, a affirmé Bob Ramsay, président du CVHR. La présentation de ce CD et de ce livret d'activités n'est qu'un autre outil de plus à notre disposition pour aider à atteindre nos jeunes et leurs parents dans nos efforts pour veiller à ce que chacun profite d'une récréation familiale et sécuritaire. »

Jacques Poirier, directeur général de la NBATV sait que la formation est la clé de la conduite sécuritaire, et c'est pourquoi la NBATV est activement impliquée dans la formation d'un système provincial de sentiers de VTT et de programmes de sensibilisation à la conduite sécuritaire portant sur la formation de base au niveau de la salle de classe.

« Il est important d'enseigner à nos jeunes la sécurité au sujet des VTT avant qu'ils n'atteignent un âge les autorisant à conduire des machines de taille adulte, indique M. Poirier. C'est pourquoi nous nous sommes engagés à parcourir le Nouveau-Brunswick avec notre remorque et nos VTT de taille jeunesse, offrant des cours gratuits de formation aux jeunes de moins de 16 ans, et dont les parents sont désireux de leur fournir une formation appropriée. Le CD et le livret d'activités Sentier Aventure nous fournissent un autre excellent outil à distribuer alors que la NBATV continue de visiter les expositions, foires et salons commerciaux de la province. »

.../2

Formation à la sécurité des jeunes conducteurs de VTT, suite... 2

Au cours des deux dernières années, on a débattu la question à savoir s'il était préférable d'interdire aux jeunes la conduite de VTT appropriés pour l'âge ou de laisser le gouvernement introduire une législation sur les exigences d'éducation, formation et supervision obligatoires.

Une analyse statistique détaillée par Heiden Associates, une société conseil sur les aspects économiques et sécuritaires des produits aux États-Unis a constaté que la législation sur la sécurité des VTT dans le Kentucky, le New Jersey et le Texas a mené à des améliorations considérables de la sécurité des jeunes.

Dans le Kentucky, la loi interdit l'utilisation d'un VTT à moteur de plus de 90 cm³ par un enfant de moins de 16 ans. La loi du New Jersey interdit la conduite d'un VTT sur les terres publiques par un enfant de moins de 14 ans et la conduite d'un VTT de plus de 90 cm³ sur les terres publiques par une personne de moins de 16 ans. La loi du Texas exige la supervision adulte de tous les conducteurs de VTT de moins de 14 ans.

L'amélioration au niveau de la sécurité variait de 78,95 à 46,34 %. Il est clair qu'une combinaison de ces règlements serait la façon la plus efficace d'améliorer la sécurité des jeunes. La communauté médicale, les experts de la sécurité, les parents, les fédérations de conducteurs, le gouvernement et l'industrie visent tous le même but : optimiser la sécurité et continuer de réduire les blessures et les accidents mortels.

Bien qu'une recherche plus approfondie puisse être nécessaire, il est de plus en plus clair que d'interdire la conduite aux jeunes est moins efficace que d'adopter des restrictions de taille, une éducation, une formation et une supervision adulte obligatoires pour les jeunes conducteurs de VTT.

www.adventuretrail.ca

-30-

Pour de plus amples renseignements : Jo-Anne Farquhar Directrice des Communications Conseil canadien des distributeurs de véhicules hors route (CVHR) Sans frais 1-877-470-2288 -- jfarquhar@cohv.ca	Jacques Poirier General Manager / Directeur général New-Brunswick All Terrain Vehicle Federation Inc. Toll free number / Sans frais: 1-888-847- 1100 Direct Line / Ligne directe : 1-506-472-5130
---	---

